

## 23 AMIS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 22 rue Antoine Chollier, 38170 SEYSSINET PARISSET  
980 594 378 RCS GRENOBLE

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

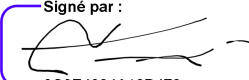
#### Résolution sur la continuation de la société malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

#### « QUATRIÈME DÉCISION

*L'Associée Unique, par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce (rendu applicable aux SAS par l'article L.227-1) et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuvés par la première résolution ci-dessus, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, **décide qu'il n'y a pas lieu à la dissolution anticipée de la Société et que la Société continuera son exploitation.***

*Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue (soit au plus tard le 31 décembre 2027), soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social ».*

**Certifié conforme**  
**Le Président**

Signé par :  
  
8C8E4834A16D479...